



France Grandes Cultures

DISPARITION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES :

Ajissons, avant qu'il ne soit trop tard !

Cher(e) collègue, Madame, Monsieur,

La suppression de nombreux produits phytopharmaceutiques place l'ensemble des productions végétales dans une situation très grave et sans précédent. La forte infestation d'insectes que nous subissons en ce moment sur les grandes cultures en est l'une des manifestations.

Depuis 10 ans, les agriculteurs se sont vus privés de plus de 40% des produits existants (1806 autorisations de mise sur le marché en 2019 contre 3036 en 2008) et l'Etat, sous la pression des lobbies écologistes, souhaite en finir avec la chimie de synthèse, alors même que **les solutions alternatives efficaces n'existent pas encore**.

De nombreuses productions et filières végétales sont menacées de disparition à court terme. La France (métropole et outre-mer) va perdre sa diversité cultivée et ce qu'il reste de sa souveraineté alimentaire ! Ce seront alors les importations provenant de pays où ces produits sont encore autorisés qui nourriront les Français !

Avec cette pétition, nous voulons montrer aux pouvoirs publics notre refus de nous laisser dépouiller des outils nous permettant de protéger le fruit de notre travail.

Dans notre intérêt à tous, je compte sur votre signature et votre participation active dans la diffusion de cette pétition.

Damien Brunelle, président de FGC

Cette pétition sera déposée au Ministère de l'Agriculture le lundi 15 juin 2020.

Coupon à retourner à : France Grandes Cultures (FGC), 321 rue des châtaigniers, 45770 SARAN

Ou par mail à : jean.jacquez@francegrandescultures.fr

Pour la signer en ligne : https://www.change.org/Stop_Suppression_produits_phytos



Je signe la pétition portée par France Grandes Cultures (FGC) et demande :

- ➔ **Que les pouvoirs publics prennent de toute urgence des dispositions pour combler l'ensemble des impasses techniques sur la prochaine campagne 2020-2021 ;**
- ➔ **Que plus aucun produit ne soit supprimé dès lors qu'il n'existe aucune alternative efficace et économiquement abordable ;**
- ➔ **L'interdiction des importations de produits agricoles pour lesquels des produits phytopharmaceutiques non autorisés en France ont été utilisés.**

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse mail :

Date : / / 2020

Signature :